

# L'argent dans le couple, un miroir des inégalités de genre

Dans un contexte où l'écart salarial persiste, de plus en plus de jeunes femmes interrogent la répartition de l'argent dans leur couple. Comment conjuguer indépendance financière et vie à deux ?

NINA MALLERET

**E**n 2007, Florence a 17 ans et tombe amoureuse. A l'époque, l'adolescente ne gagne pas d'argent quand son petit copain, 23 ans, touche un salaire qui couvre les sorties pour deux. Les huit années qui suivront seront marquées par une conception de l'argent qu'ils ne partagent pas. « Plus tard, j'étais au chômage et la seule locataire officielle de l'appartement dans lequel on habitait ensemble. Je touchais autour de 1.300 euros net. Une fois le loyer et les factures payés seule, il ne me restait rien. Lui, il gagnait le double et se chargeait des courses et d'un resto de temps en temps », se souvient la jeune femme de 34 ans. « Il a pu faire des économies, s'enrichir, alors que je me suis appauvrie. Je n'en avais alors pas conscience, mais ça a créé chez moi des traumatismes liés à la gestion de l'argent. »

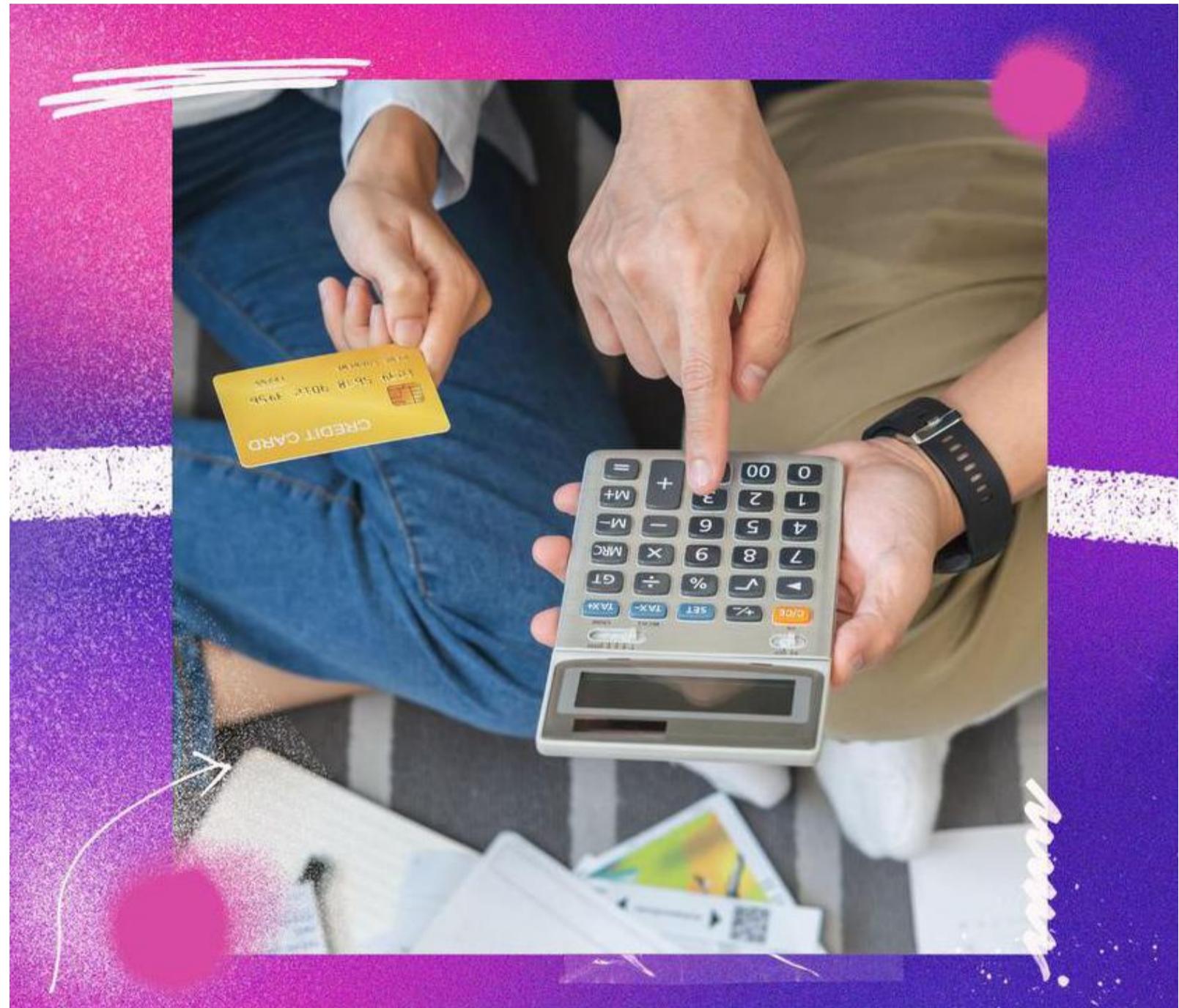
Plus tard, impliquée dans une autre relation, Florence peine à égaler le budget vacances de son conjoint. « Il voulait diviser les dépenses à parts égales, faire 50/50 et partir très loin, dans des hôtels très chers, mais je ne pouvais pas me le permettre. On allait en Espagne quand lui aurait préféré les Maldives et ça créait de la rancœur », assure l'ancienne employée administrative, aujourd'hui en réorientation. En proie à la culpabilité, elle dévore *Le couple et l'argent* (L'Iconoclaste, 2022), de l'autrice féministe française Titou Lecoq, dont elle retient surtout la théorie du pot de yaourt. Florence résume : « Dans un couple, celui qui a le plus gros salaire a tendance à faire la plupart des dépenses pérennes, comme la voiture, ce que l'autre, généralement la femme, a tendance à compenser avec des dépenses quotidiennes, comme les courses. Sauf qu'à la séparation, l'homme garde la voiture et elle, ses pots de yaourt vides. »

## « Quand on aime, on ne compte pas »

Nourrie de podcasts féministes (*Les couilles sur la table* ou *Un podcast à soi*), Florence tombe sur des vécus similaires sur les réseaux sociaux, où le sujet est très discuté. « Ça m'a donné des arguments solides pour moins me faire avoir par le patriarcat et le capitalisme », assure l'habitante de Wavre, qui a retenu la leçon : parler argent rapidement au sein du couple pour tenter au mieux « d'effacer les inégalités. »

En miroir au célèbre adage « quand on aime, on ne compte pas », il semble pourtant encore malvenu de mélanger chiffres et sentiments amoureux naissants. Surtout lorsque cette parole vient des femmes, insiste la journaliste française Lucile Quillet. « Il y a quelque chose de dérangeant, de suspicieux à parler d'argent. Ça signifierait qu'on est vénales, calculatrices, pas vraiment amoureuses », explique l'autrice de l'essai *Le prix à payer. Ce que le couple hétérosexuel coûte aux femmes* (Les liens qui libèrent, 2021). « Pourtant, même en couple, on a le droit de garder une part d'individualité... et notamment d'indépendance économique. »

Quand ils achètent à 25 ans une maison à Braine-l'Alleud, Marine et son



conjoint divisent le prix de leurs dépenses par deux. Mais un an plus tard, celle qui est aujourd'hui assistante sociale perd son emploi. « Chaque mois, lui mettait 1.000 euros de côté et moi, je retirais des sous de mon compte épargne. J'ai commencé à m'appauvrir, donc on a remis la discussion sur la table. » Désormais âgés de 29 ans et mariés sous contrat de séparation des biens, chacun met 60 % de son salaire respectif dans un compte commun, qui sert aux dépenses liées à la maison, à la nourriture et aux vacances. L'un et l'autre alimentent aussi un compte épargne personnel, réservé au budget loisirs. « Comme lui, j'ai un master et je pourrais prétendre à un salaire plus élevé. Mais j'ai choisi une branche sociale et ça a une incidence », explique la jeune femme, satisfaite du système de prorata mis en place au sein de son couple.

## Le travail gratuit des femmes

Une répartition plus équitable selon Lucile Quillet, qui réitère les bienfaits de « payer avec le compte commun la télévision comme le paquet de pâtes » pour faire un pied de nez à la théorie du pot de yaourt. « Le 50/50, à l'inverse, est une énorme arnaque ! C'est demander aux femmes d'appliquer une égalité qui n'existe nulle part ailleurs et enrichir les hommes au nom du féminisme. » Pour diviser les dépenses en deux, la journaliste insiste sur la nécessité d'avoir des revenus égaux et, surtout, « la même implication dans les tâches domestiques et parentales ». « On parle de l'argent qui existe, mais pas assez de celui qu'on ne touche pas à cause du couple et de la famille. Le travail gratuit des femmes, ça crée des opportunités professionnelles et économiques pour quelqu'un d'autre que moi. »

« Le partage des tâches dans la sphère privée est, malgré quelques progrès, encore très inégalitaire et à la défaveur des femmes », complète Véro-

D'après les calculs de l'IEFH, l'écart salarial en Belgique s'élève à 20 %, en défaveur des femmes. © SHUTTERSTOCK



Il a pu faire des économies, s'enrichir, alors que je me suis appauvrie. Je n'en avais alors pas conscience, mais ça a créé chez moi des traumatismes liés à la gestion de l'argent

Florence



nique De Baets, porte-parole de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (IEFH). D'après les calculs de ce dernier, l'écart salarial en Belgique s'élève à 20 % (un chiffre qui peut varier selon les méthodes de calcul).

Parmi les explications : le travail à temps partiel, expérimenté par 40 % des femmes et 10 % des hommes.

« Si l'on compare les masses salariales sur des équivalents temps pleins uniquement, alors l'écart salarial descend à 7 % », détaille Véronique De Baets. « La première raison du temps partiel des femmes, c'est la conciliation, soit la charge de soins aux personnes dépendantes (comme les enfants) et les charges domestiques et ménagères. Pour les hommes, le premier facteur du temps partiel, c'est un autre emploi ou une formation. » La porte-parole rappelle qu'en 2022, une enquête de l'Institut européen du genre a chiffré la répartition du soin aux enfants de moins de 12 ans : 41 % des femmes belges s'occupent de leurs enfants plus de cinq heures par jour, contre 21 % des hommes.

## Les bons chromosomes

Pour garder le fil des dépenses réelles, certains optent pour des outils balisés. Anna (le prénom a été modifié) a jeté son dévolu sur les tableaux Excel. « Quand j'ai eu mon premier salaire, on s'est assis, mon conjoint et moi, pour créer plusieurs enveloppes mensuelles : 1.150 euros pour les dépenses

obligatoires, 600 euros de courses, 300 euros de budget cadeaux et vacances », détaille la doctorante de 27 ans, locataire avec son mari d'une maison bruxelloise.

Anna touche 2.600 euros net par mois, soit cent euros de moins que lui, qui bénéficie aussi d'avantages additionnels (voiture de fonction, chèques repas, abonnement SNCB). Une fois ces valeurs ajoutées au salaire de son mari, les deux jeunes adultes remplissent ces enveloppes d'environ 50 % de leurs revenus respectifs. « J'ai toujours été cash avec lui : le 50/50 n'est pas une option. Les disparités salariales entre les hommes et les femmes sont un fait. Je ne veux pas me faire avoir parce que je ne suis pas née avec les bons chromosomes », tranche Anna. Son compagnon, plus âgé, a commencé à travailler plus tôt qu'elle. Depuis peu, il montre le désir de devenir père. « Je peux le comprendre, mais ça va fortement impacter mon économie. Il a eu huit années de carrière tranquille, où il pouvait mettre de côté. Si un jour on divorce, il aura plus d'économies que moi », conclut-elle.

A 18 ans, Lou-Anne ne gagne pas encore d'argent fixe. Son petit ami (rencontré en 2021) et elle divisent le prix d'un abonnement commun à la salle de sport. Pour ce qui est des sorties cinéma ou restaurant, chacun paye à tour de rôle. L'étudiante en psycho-logopédie à l'UMons, qui s'interroge déjà sur la future répartition de leur salaire, a gardé en tête l'image de ses parents partageant un compte commun. « Pour moi, chacun doit mettre la même chose dans tout ce qui est factures (loyers, charges, courses). Le 50/50 ça me paraît très bien... », commence-t-elle par avancer, prudente. Avant de reformuler : « Enfin, il faut d'abord qu'on voie par rapport à nos revenus. Ce ne sera pas du pur 50/50 mais plutôt une répartition en fonction de nos deux salaires. » Preuve que quand on aime, on peut aussi choisir de compter.